

Le 19 Avril 2019

Argenteuil : La Municipalité vote une contribution exceptionnelle de 10.000€ pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Le dramatique incendie qui s'est déclaré le 15 avril dans la cathédrale Notre Dame de Paris a entraîné la destruction d'une grande partie de sa toiture et des dégâts d'une ampleur catastrophique.

Cependant, l'intervention des sapeurs-pompiers de toute l'Île-de-France et notamment du SDIS du Val d'Oise, leur courage et leur professionnalisme auront permis d'en préserver la structure principale.

Au-delà de sa finalité religieuse, Notre Dame de Paris est un joyau de l'Art Gothique, aussi appelé Art Français. Elle incarne un pan de notre histoire commune, elle témoigne de l'une des facettes du génie de notre Pays et au-delà, se trouve inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

Argenteuil, ville hôte de la Sainte-Tonique, ville d'Héloïse dont la légende et la renommée naquirent dans le cloître de Notre Dame de Paris, témoigne de son émotion et de sa solidarité.

Le Conseil Municipal a donc voté le 17 avril une contribution exceptionnelle de 10.000€ au nom de la ville d'Argenteuil et de ses habitants, pour la préservation et à la reconstruction de ce monument emblématique de Paris et de notre pays.

Contact : **Cabinet du Maire**
tél. : 01 34 23 41 94
david.cargill@ville-argenteuil.fr

01 34 23 41 00
   argenteuil.fr



communiqué de presse